

Département des Pyrénées Atlantiques  
Arrondissement de PAU  
COMMUNE DE LONS

Délibération du Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale de LONS

Séance du mercredi 18 octobre 2023

**PRÉSENTS** : M. le PRÉSIDENT, Mme MAURIN, Mme BLEAU-VERDIER, Mme LARRIBAU,  
Mme SANCHEZ, Mme VANCAUWENBERGE, Mme CASTERA,  
Mme MAZILIÉ, Mme DALÉAS, Mme ZINT,

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme MOLINA,

**Délibération n° 01-18102023**

**OBJET** : COLIS DE NOËL 2023 AUX AÎNÉS LONSOIS

Monsieur le Président informe que la consultation pour le colis de Noël 2023 aux Aînés lonsois s'est avérée infructueuse.

Aussi, il convient de relancer une nouvelle consultation.

Toutefois, Monsieur le Président propose de revoir le prix unitaire à la hausse, et de le porter de 25 € à 28 € afin de tenir compte de l'actuel contexte inflationniste.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

**DÉCIDENT** d'offrir un colis-cadeau de Noël aux lonsois de 70 ans et plus, pour une valeur unitaire de 28 €.

**PRÉCISENT**

- que les crédits inscrits au budget du CCAS seront ajustés en fin d'année.
- que le colis sera retiré selon le site convenu.
- que ce colis ne concerne que les résidences principales et qu'un seul colis est distribué par foyer fiscal.

De plus, les personnes placées en établissement ne bénéficieront pas du colis.

Fait et délibéré à Lons, les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,**

Le Président du CCAS,



Nicolas PATRIARCHE